

COMMUNE DE VALDERIES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
et à l'abrogation de la carte communale**

Par arrêté municipal n° 18 du 3 octobre 2023, M. le Maire de la Commune de Valderies a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du PLU, procédure prescrite par délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2018, en vue de son approbation par le Conseil Municipal, et sur le projet d'abrogation de la carte communale.

A cet effet, Monsieur Bernard BRIANE, retraité de la gendarmerie, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

**Cette enquête publique unique se déroulera en Mairie de VALDERIES du
DU LUNDI 30 OCTOBRE 2023 A 09H00 AU VENDREDI 1^{er} DECEMBRE 2023 A 17H00**

Le dossier d'élaboration du PLU, et notamment son rapport de présentation, décrit le territoire, explique le projet et évalue les incidences du projet sur l'environnement. L'ensemble des informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête (dont l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, ainsi que le mémoire y répondant) sont jointes au dossier et peuvent donc être consultées dans les mêmes conditions. Le dossier d'abrogation de la carte communale est composé d'une note de présentation.

Les pièces des dossiers ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront consultables du lundi 30 octobre 2023 (09h00) au vendredi 1^{er} décembre 2023 (17h00), soit une durée de 33 jours consécutifs, en Mairie de Valderiès aux jours et heures habituels d'ouverture rappelés ci-après :

Horaires d'ouverture de la Mairie de Valderiès (Place de la Mairie, 81350 VALDERIES) : Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les dossiers d'enquête publique unique sont aussi consultables, pendant toute la durée de l'enquête :

- Sur le site de la Mairie à l'adresse : <https://www.mairie-valderies.com/>
- Sur un poste informatique réservé à cet effet en Mairie de Valderiès

Toute information concernant les projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et d'abrogation de la carte communale de la Commune de Valderiès pourra être demandée à Monsieur le Maire.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre-proposition sur les projets pourront être directement consignés par les intéressés sur le registre d'enquête papier ouvert à cet effet en Mairie de Valderiès.

Les observations, propositions et contre-propositions éventuelles pourront également, pendant la durée de l'enquête, être envoyées :

- Par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur avec la mention « Enquête publique relative à l'élaboration du PLU de Valdériès », à l'adresse de la Mairie de Valderiès
- Par voie électronique, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mél suivante : enquetepubliquevalderies@gmail.com

Toutes les observations seront publiées, dans les meilleurs délais sur le site internet : <https://www.mairie-valderies.com/> et seront recevables jusqu'au vendredi 1^{er} décembre 2023 à 17h00.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR RECEVRA EN MAIRIE DE VALDERIES :

- LUNDI 06 NOVEMBRE 2023 DE 14H00 A 16H00 ;
- SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 DE 09H00 A 11H00 ;
- VENDREDI 1^{ER} DECEMBRE DE 14H00 A 17H00.

Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public en Mairie et sur le site internet : <https://www.mairie-valderies.com/>

Le Maire,
Vincent RECOULES